

# LIVRET D'ACCUEIL LOGISTIQUE POUR LES STAGIAIRES



## BIENVENUE à L'ENSOSP

**Qualiopi**   
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

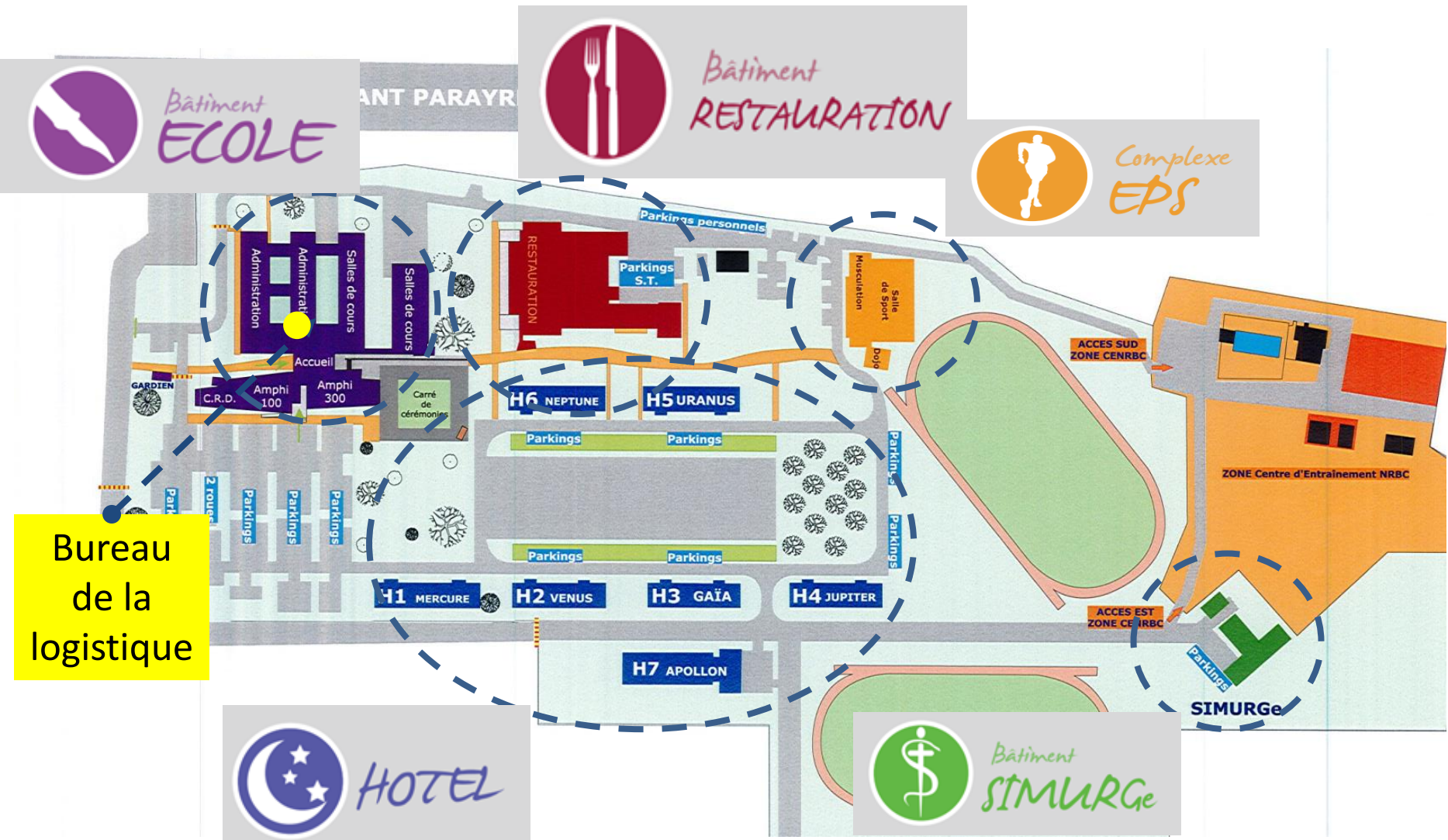
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ENSOSP**   
Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers

- 1. PLAN DU SITE POLE PÉDAGOGIQUE**
- 2. ORGANIGRAMME DU SERVICE LOGISTIQUE DE LA SCOLARITÉ**
- 3. NAVETTE ET INSCRIPTION NAVETTE FORMALTIS**
- 4. VOTRE ARRIVÉE SUR LE SITE**
- 5. HÉBERGEMENT-FICHE INVENTAIRE/INTERVENTION**
- 6. CONFORT**
- 7. RESTAURATION**
- 8. CONSIGNES GÉNÉRALES IMPORTANTES**
- 9. COMPORTEMENT-DISCIPLINE**



# 1- PLAN DU SITE POLE PÉDAGOGIQUE 1/2



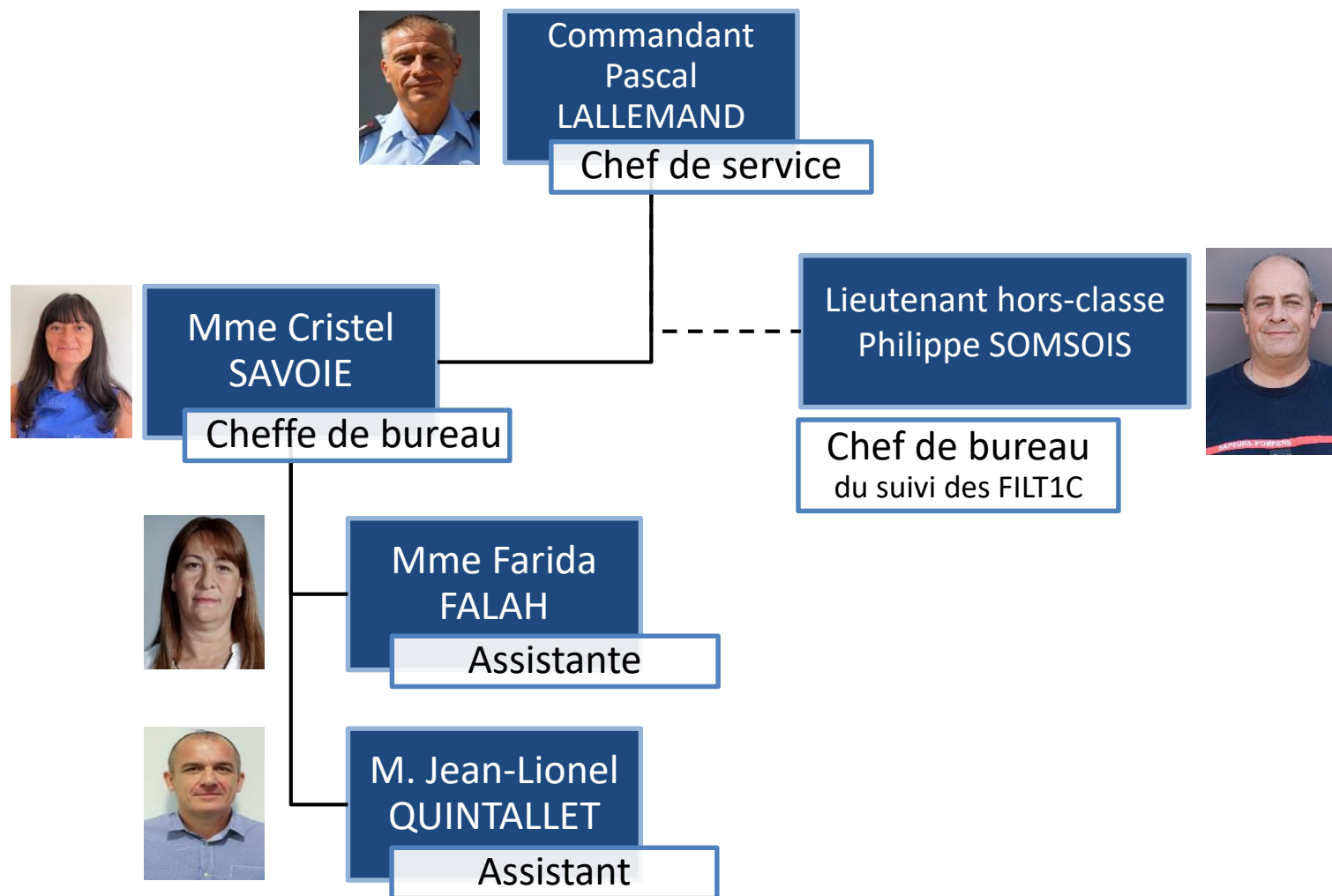
# 1- PLAN DU SITE POLE PÉDAGOGIQUE 2/2



Bureau n°23  
Service logistique  
de la scolarité



## 2 – ORGANIGRAMME DU SERVICE LOGISTIQUE DE LA SCOLARITÉ



## 3 – NAVETTE 1/2

### NAVETTE DU DIMANCHE

**LES PRISES EN CHARGE DU DIMANCHE SOIR** se font en général en autocar.

Elles correspondent aux horaires d'arrivée des TGV à Aix-en-Provence et des vols à l'Aéroport de MARIGNANE.

**GARE AIX TGV :** Rdv à la halte routière, accessible par le hall Cézanne, sous la gare, direction Aix-en-Provence.

**AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE (MARIGNANE) :** Rdv au parking réservé « croisiéristes », à droite de la sortie du Terminal B (près de la rampe d'accès au niveau N+1).

<b>AÉROPORT</b>	<b>20H35</b>	<b>21H35</b>	<b>22H35</b>	<b>23H35</b>	<b>/</b>
<b>GARE TGV</b>	<b>20H50</b>	<b>21H50</b>	<b>22H50</b>	<b>23H50</b>	<b>00H10</b>

## 3 – NAVETTE 2/2

### NAVETTE

**DU LUNDI AU JEUDI** : 08h00-20h00 uniquement sur inscription auprès du responsable de votre formation et/ou directement au bureau de la logistique de la scolarité (logistique.aix@ensosp.fr).

**PAS D'INSCRIPTION** possible sur **FORMALTIS** en **SEMAINE** (lundi au jeudi)

### VENDREDI

**DÉPART DU SITE DE VITROLLES** en direction de la Gare TGV à **11H45**

**DÉPART DU POSTE DE GARDE** en direction Aéroport/Gare TGV à **12H30 ET 13H15**

**ATTENTION** : les horaires sont susceptibles d'être modifiés notamment lors des changements de programmation été/hiver de la SNCF ou des compagnies aériennes.

Les chauffeurs partent aux **HORAIRES PRÉVUS TRÈS PRÉCISÉMENT.**

# 3 – INSCRIPTION NAVETTE FORMALTIS 1/3

formaltis Centre de Formation | Les formations ENSOSP | Espace stagiaire | **Espace personnel**

**PORTAIL FORMALTIS**

Bienvenue sur le portail des formations de l'ENSOSP.

Ce site sera votre interface avec les services gestionnaires de l'ENSOSP, que vous soyez : élève ou formateur.

Nous avons souhaité son utilisation aussi simple et intuitive que possible, n'hésitez pas à lire les didacticiels accessibles par les "espaces" ci-dessus pour connaître toutes ses possibilités.

Lieutenant-colonel Sylvain Rogissart  
Mme Sonia Locteau

**Pour faciliter le traitement de votre dossier, merci de bien vouloir mettre à jour toutes les informations demandées dans votre fiche Espace Personnel.**

**Protocole des mesures sanitaires des apprenants et des intervenants à compter du 21/09/2020**

- [Télécharger le règlement intérieur de l'école](#)
- [Télécharger le plannin des sessions du second semestre 2021](#)
- [Télécharger le plannin des sessions du premier semestre 2021](#)
- [Télécharger la tarification usagers clients 2021](#)
- [Télécharger la tarification usagers clients 2020](#)
- [Surcoûtation 2021](#)
- [Surcoûtation 2020](#)
- [Remboursement des frais de déplacement](#)
- [Règlement d'habillement](#)

[Mentions légales](#)

Sélectionner la ligne « séjours » dans l'onglet « Espace personnel »



# 3 – INSCRIPTION NAVETTE FORMALTIS 2/3

Choisissez l'un des séjours correspondant à votre formation.

Liste des séjours

2021 2022 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre

Mercredi 1 Jeudi 30

Rechercher >

Séjour du 29/08/2021 au 03/09/2021 pour la session Préventionniste (PRV2-FILT1C) - 2021 - 2 (FILT 102) (F-PRV2-FILT1C\_2021\_2)

# 3 – INSCRIPTION NAVETTE FORMALTIS 3/3

Inscrivez-vous sur l'une des navettes de l'ENSOSP.

**Fiche de séjour**

Pour être pris en charge par une navette ENSOSP à la gare TGV d'Aix-en-Provence ou à l'aéroport de Marignane, l'arrivée doit se faire avant 21H30 sauf le dimanche.

Informations	Informations sur la session
Date de début : 05/09/2021	Session : Formation d'intégration de lieutenant de 1ère classe 102 - 2021 - 1 (F-FILT1C_2021_1)
Date de fin : 10/09/2021	Date de début : 25/01/2021
Forfait : Logistique avec hébergement option hébergement la veille	Date de fin : 17/12/2021
	Site de formation : Site d'Aix-en-Provence

**Navette (aller)**      **Navette (retour)**

Nécessité d'une navette à l'aller ?  OUI

Nécessité d'une navette au retour ?  NON

Lieu d'accès :

Date souhaitée :

Heure de prise en charge par la navette :

Commentaire :

Valider

Valider

Si vous cochez « OUI » Sélectionner le départ au poste de garde. Pas la destination.

## 4 – VOTRE ARRIVÉE SUR LE SITE

**AU POSTE DE SÉCURITÉ DE L'ENTRÉE DU SITE VOUS AVEZ REÇU,**

**UNE ENVELOPPE QUI CONTIENT :**

**UN BADGE UNIQUE** qui va vous servir pour la **RESTAURATION**, pour accéder à votre **CHAMBRE** et pour ouvrir la **BARRIÈRE** accès parking à proximité du poste de garde.

**UNE FICHE INVENTAIRE** de la chambre





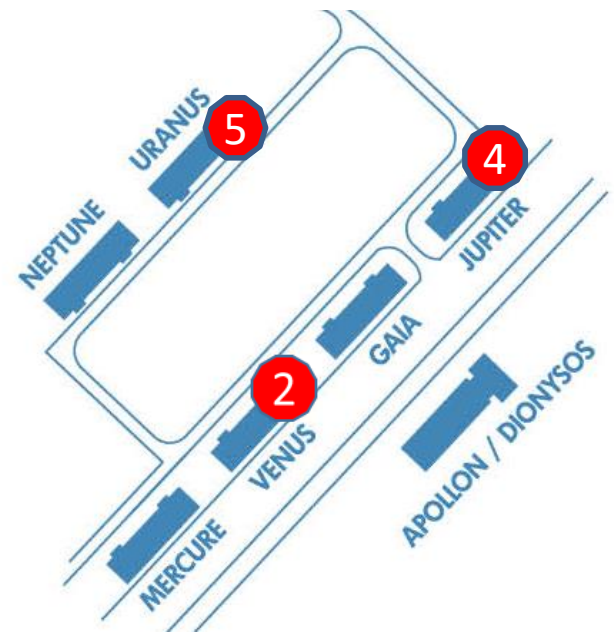
## 6 – CONFORT

**LAVE-LINGES (\*)** et **SÈCHE-LINGES** sont mis à disposition au rez-de-chaussée dans les **HÔTELS VÉNUS 2**, **JUPITER 4** ET **URANUS 5**

(\*) La lessive et l'adoucissant ne sont pas fournis.

**FERS A REPASSER** à la demande auprès de l'accueil.

Mise à disposition d'une **BAGAGERIE** en face de l'accueil.



## 7 – RESTAURATION 1/4

La restauration reste ouverte 30 minutes après l'horaire de fin de service.

REPAS	HORAIRE DE SERVICE
Petit déjeuner	Le lundi de 06h30 à 09h00 Du mardi au vendredi de 06h30 à 08h15
Déjeuner	Du lundi au vendredi de 11h30 à 13h15
Dîner	Du lundi au jeudi de 19h00 à 20h00
Vendredi soir (*) Samedi (*) et Dimanche(*)	Petit déjeuner: 08h00 à 08h30 Déjeuner: 12h00 à 12h30 Dîner: 19h00 à 20h00

(\*) Si effectifs < 30 = plateaux repas à disposition au RDC.

## 7 – RESTAURATION 2/4

### **SI VOUS VOULEZ COCHER OU DÉCOCHER LES REPAS DE LA SEMAINE EN COURS**

(du lundi soir au vendredi midi), vous pouvez le faire sur FORMALTIS jusqu'à 10 heures le mardi.

### **SI VOUS VOULEZ COCHER OU DÉCOCHER LES REPAS POUR LE WEEK-END A VENIR**

(vendredi soir au lundi midi), vous pouvez le faire sur FORMALTIS jusqu'au jeudi 15 heures.

### **VOTRE PLATEAU REPAS SE COMPOSE DE 4 ÉLÉMENTS MAXIMUM**

une entrée, un plat garni, un dessert et une boisson.

Le pain n'est pas considéré comme un élément.

***ARTICLE 20. DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR:*** « L'accès au restaurant se fait au moyen d'un badge et dans le respect des règles d'hygiène ».

# 7- RESTAURATION 3/4

⊘ Votre forfait ne permet pas cette action

✓ Le repas est validé.  
Si vous souhaitez le supprimer, cette action est possible le mardi de la semaine en cours avant 10h. En cliquant dessus, le symbole « ✗ » apparaîtra en rouge

Jour	Date	Matin	Midi	Soir	Nuitée	Hôtel	Chambre
Dimanche	29/08/2021	⊘	⊘	✓	✓	-	-
Lundi	30/08/2021	✓	✓	✓	✓	-	-
Mardi	31/08/2021	✓	✓	✓	✓	-	-
Mercredi	01/09/2021	✓	✓	✓	✓	-	-
Jeudi	02/09/2021	✓	✓	✓	✓	-	-
Vendredi	03/09/2021	✓	✓	⊘	⊘	-	-

Cliquez sur les icônes pour changer vos souhaits.

⊘ : non réservable (non modifiable)

✗ : non réservé (modifiable)

✓ : réservé (modifiable)

✓ : réservé (non modifiable)



## 7 – RESTAURATION 4/4

Il est possible de réserver des **PANIERES REPAS (\*)** pour le vendredi midi à condition de les commander au self avant le mercredi soir (**liste unique de la promotion entière à fournir directement à la restauration**).

Si vous êtes en stage sur le site de Vitrolles, vos paniers repas du vendredi pourront être livrés au site de Vitrolles (à signaler sur la feuille de commande).

**(\*)** Les repas sont pris en compte sur Formaltis **DONC NE PAS SE DÉCOCHER.**

**LA TENUE DE SPORT EST STRICTEMENT INTERDITE** à la restauration; elle est tolérée seulement au petit déjeuner, avant une séance de sport le matin par le stagiaire.

**LE PORT DU SHORT ET DE TONGS EST STRICTEMENT INTERDIT MÊME** au sein de la restauration.

## 8 – CONSIGNES GÉNÉRALES IMPORTANTES 1/5

### **ATTENTION : POUR TOUTE PERTE DE VOTRE BADGE CELUI CI VOUS SERA FACTURÉ 15 EUROS**

Ne pas le perdre, ne pas le plier, ni le percer, ne pas écrire dessus et le conserver dans le porte badge. Un nouveau badge vous sera remis après le paiement au service financier.

**SI VOUS AVEZ DEUX SEMAINES CONSÉCUTIVES DE FORMATION**, vous gardez votre chambre (et vous pouvez donc garder votre badge),

Si la **FORMATION EST DIFFÉRENTE**, la chambre n'est **PAS AUTOMATIQUEMENT** la même.

Sinon vous devez **IMPÉRATIVEMENT** à chaque remise à disposition ou encore changement de chambre redonner votre badge et dans ce cas une nouvelle enveloppe contenant le badge et l'inventaire de votre chambre sera remise le dimanche soir ou le lundi matin au sein du poste de garde.

**EXCEPTION : POUR LES FILT 1C DROM UNIQUEMENT** conservent leur badge tout au long de la formation (**SAUF PENDANT LES PÉRIODES ESTIVALE ET DE NOËL => VIDER** la chambre et **RENDRE** le badge).

## 8 – CONSIGNES GÉNÉRALES IMPORTANTES 2/5

**INTERDICTION DE FUMER** dans les hébergements.

**INTERDICTION DANS LA CHAMBRE** de planter des clous, d'afficher des posters sur les murs et vitres, d'utiliser tout appareil électrique susceptible de provoquer une surchauffe.

**RESPECT** de la tranquillité et du sommeil de chacun.

**LE JOUR DE VOTRE ARRIVÉE :**

**LA COUETTE** doit être mise **IMPÉRATIVEMENT** dans la **HOUSSE DE COUETTE**.

**LE JOUR DE VOTRE DÉPART :**

**VOS DRAPS ET SERVIETTES DE TOILETTE** doivent être **PLIÉS** et **RANGÉS DEVANT LA PORTE DE VOTRE SALLE DE BAIN**.

**VIDER** la chambre, **AU MAXIMUM À 12H00**.

**RESTITUTION** du badge après le déjeuner, et remis dans l'urne située à l'accueil **AU MAXIMUM À 13H00**.

## 8 – CONSIGNES GÉNÉRALES IMPORTANTES 3/5

**SI VOUS VENEZ EN VOITURE**, garez la impérativement sur le parking stagiaires/visiteurs situé à l'entrée du site ou face à votre hôtel tout le long de votre séjour. Pas de stationnement sur les voies de circulation.

**NE PAS ACCÉDER À L'ENTRÉE DES VEHICULES DÉDIÉE AU PERSONNEL DE L'ÉCOLE**

**NE PAS L'UTILISER POUR VOUS RENDRE SUR LE SITE DE VITROLLES**, les autocars ou minibus de l'école sont à disposition.

### ***ARTICLE 11. DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ENSOSP***

*« Il est demandé aux conducteurs de se conformer aux règles générales et élémentaires du code de la route. La vitesse pour les engins motorisés est limitée à 30 km/h ».*



# 8 – CONSIGNES GÉNÉRALES IMPORTANTES 4/5

## PRATIQUES ACTIVITES PHYSIQUES INDOOR

<i>HORAIRES D'OUVERTURE</i>	<i>CRENEAUX HORAIRES PRIORITE AU PERSONNEL ENSOSP</i>	<i>ACCES WEEK-END</i>
DU LUNDI AU VENDREDI 6H30-20H	DU LUNDI AU VENDREDI 12H A 14H	<b>EXCLUSIVEMENT</b> sur demande et validation du responsable APS

- **PRIORITÉ** permanente aux formations en face à face pédagogique.
- **SERVIETTE OBLIGATOIRE** pour toute utilisation de matériels en intérieur.
- **DESINFECTION DE L'AGRES** effectuée par le pratiquant.

# 8 – CONSIGNES GÉNÉRALES IMPORTANTES 5/5

## PRATIQUES ACTIVITES PHYSIQUES OUTDOOR

### SUR SITE ECOLE

- **RESTER VISIBLE** (couleurs claires, dispositifs rétro-réfléchissant).
- **PRIVILÉGIER** l'utilisation des installations sportives éclairées la nuit.

### HORS SITE ECOLE

- **NE PAS REJOINDRE EN COURANT** depuis l'ENSOSP le point de départ des parcours fléchés dans le massif de l'Arbois.
- **PRIVILÉGIER** le covoiturage pour vous rendre au point de départ de ces parcours.
- **PENDANT LA PÉRIODE DES FEUX DE FORÊT**, vérifier sur l'application « Prévention incendie forêt » élaborée par l'ECASC que l'accès au massif, où vous voulez aller, soit autorisé.

# 9 – COMPORTEMENT - DISCIPLINE 1/2

## TENUES :

Pendant la journée de formation:

PÔLE PÉDAGOGIQUE

SITE DE VITROLLES



Hiver



Eté



Hiver



Eté



En fin de journée, port accepté d'une tenue civile correcte.



## 9 – COMPORTEMENT - DISCIPLINE 2/2

L'introduction, la détention et la consommation de produits stupéfiants et d'alcool sont **STRICTEMENT INTERDITES**.

**LE NON RESPECT** des règlements (Intérieur et scolarité) entraîne des **MESURES D'ORDRE INTÉRIEUR** prononcées par le Directeur de l'ENSOSP et transmises à l'autorité d'emploi.

Pour les fautes graves, possibilité d'un **REVOI IMMÉDIAT** avec annulation de la formation.



Retrouvez toute l'actualité de l'Ecole nationale  
sur ses réseaux sociaux :

